



**CONCOURS EXTERNE
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE - 2010**

Epreuves écrites d'admissibilité du 13 janvier 2010

Spécialité "ENVIRONNEMENT, HYGIENE"

Cette épreuve consiste en la **vérification**, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, **des connaissances théoriques de base** du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 1 H

Coefficient : 2

Chaque question sera notée sur 2 points.

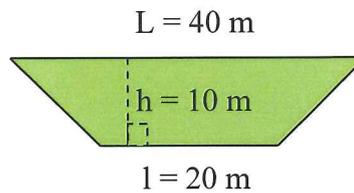
Il sera tenu compte de la présentation ainsi que de l'orthographe.

Ce sujet comporte 4 pages

QUESTION N° 1

a) Vous devez traiter, à l'aide d'un pulvérisateur, la parcelle de gazon ci-dessous, en forme de trapèze.

Au regard de la fiche technique du produit jointe en annexe, quelle quantité de produit "désherbant" allez-vous utiliser ?



b) A ce sujet, quelle(s) proposition(s) feriez-vous pour assurer une meilleure protection de l'environnement ?

QUESTION N° 2

Vous êtes équipé(e) d'un détecteur multi-gaz. Les concentrations mesurées concernent les gaz O_2 , CO , H_2S et CH_4 . Quels sont ces gaz ?

QUESTION N° 3

En indiquant la lettre correspondante sur votre copie, donnez la signification des sigles suivants :

- a) F.D.S :
- b) C.H.S :
- c) D.A.S.R.I :
- d) D.I.B :

QUESTION N° 4

Vous êtes adjoint technique dans l'équipe de propreté urbaine de votre commune.

Exerçant des travaux insalubres et salissants, citez deux mesures relatives à l'hygiène corporelle dont vous devez bénéficier à la fin de votre journée de travail.

QUESTION N° 5

Citez deux vaccins fortement recommandés pour des agents réalisant des travaux insalubres et salissants.

QUESTION N° 6

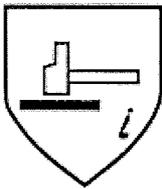
Vous devez intervenir dans un réseau d'assainissement visitable depuis un tampon d'égout situé sur une voie communale.

Citez au moins deux mesures individuelles et deux mesures collectives de prévention que vous proposeriez à votre hiérarchie pour garantir la sécurité de votre intervention ?

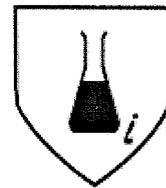
QUESTION N° 7

Les pictogrammes ci-dessous peuvent figurer sur des gants.

En indiquant le numéro correspondant sur votre copie, donnez la signification de chacun d'entre eux.



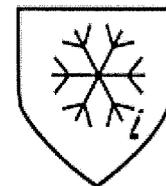
1)



2)



3)



4)

QUESTION N° 8

Expliquez ce que signifient les notions de L.I.E et L.S.E ?

QUESTION N° 9

Citez deux formations relatives aux gestes de premiers secours en cas d'accident, dont vous êtes susceptible de bénéficier au sein de votre collectivité. Laquelle de ces formations insiste sur la nécessité de prévenir les risques ?

QUESTION N° 10

Vous êtes conducteur d'un véhicule utilitaire dont le PTAC est de 3,2 tonnes. Vous tractez une remorque dont le PTAC est de 750 Kg. De quel(s) permis devez-vous être titulaire ?

**FICHE TECHNIQUE
DESHERBANT ANTI LISERONS ET SELECTIF GAZONS
REF. N° XXX 000**

1. DESTINATION

Désherbant anti liserons sélectif des gazons de graminées.

2. PROPRIETES

Absorbé par les feuilles, XXX 000 est véhiculé par la sève dans les plantes à détruire. XXX 000 bloque le phénomène de photosynthèse, empêche l'absorption de l'azote et de la potasse et trouble la proportion normale des acides aminés.

XXX 000 est également actif sur un grand nombre de dicotylédones concurrentes du gazon :

- chardon des champs, chardon lancéolé, pâquerette, grande marguerite, menthe, capselle, colchique, plantain, pissenlit, séneçon jacobé, brunelle, renoncule, bouton d'or, bassinet, ortie, petesite, porcelle.

Son action est moins sensible sur le trèfle.

Dose homologuée :

Désherbage des gazons de graminées : 2 L / ha

3. MODE D'EMPLOI

Epoque d'utilisation :

Le traitement peut se faire dès le début du printemps, mais se fera de préférence au début de l'automne.

Doses d'emploi :

- Pour le liseron, traiter au stade 3 feuilles :

Préparer une solution à 20 % et à l'aide d'un pulvérisateur, vaporiser le liseron, en évitant de toucher les plantes avoisinantes.

- 2 L / ha sur gazons de graminées :

Le traitement s'effectuera sur la base de 400 à 500 Litres de bouillie pour le traitement de 1 hectare, soit 40 ml de produit dans 10 Litres d'eau pour 200 m².

Précautions d'emploi :

Ne traiter que par temps calme, sans vent, sans pluie, sans forte chaleur.

Nettoyer très soigneusement les pulvérisateurs et les rincer aussitôt après le traitement.

S'abstenir de faire paître le bétail pendant une période de 10 jours après l'application.

Eviter de souiller les eaux d'irrigation.

Eviter toute pollution sur les cultures avoisinantes.

4. CARACTERISTIQUES

Concentré soluble contenant 400 g / l d'acide A, sous forme de sel d'amine.

5. STOCKAGE ET ETIQUETAGE

Stocker dans son emballage d'origine à l'abri du gel et de la chaleur.

Etiquetage :

Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

AMM N° 87xxxx

